GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, télécski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tressé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements) ..... R
Résineux ..... R
— — S sapin et/ou épinette blanche ..... R (E)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — P pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — R pin rouge ..... R (PR)
— — G pin gris ..... R (PG)
— — T thuya (cèdre) ..... R (T)
— — L mélèze ..... R (L)
— — I pruche (ptomotion) ..... R P
Pessière ..... R (E)
— — (le sapin et/ou épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... R (E)
— — T thuya (cèdre) ..... R (T)
— — S sapin ..... R (S)
— — B pruche ..... R (B)
— — P pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — R pin rouge ..... R (PR)
— — G pin gris ..... R (PG)
— — L mélèze ..... R (L)
— — E épinette noire ..... R (E)
— — (ptomotion d'épinette blanche) ..... R (EB)
— — (ptomotion d'épinette de Norvège) ..... R (EN)
— — (ptomotion d'épinette noire) ..... R (EN)
— — (ptomotion d'épinette rouge) ..... R (ER)
Sapinière ..... R (S)
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... R (S)
— — T thuya (cèdre) ..... R (T)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — P pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — R pin rouge ..... R (PR)
— — G pin gris ..... R (PG)
— — L mélèze ..... R (L)
— — B sapin de baumier ..... R (SB)
Pinède à pin blanc ..... R (PB)
— — avec pin rouge ..... R (PBPR)
— — (le pin rouge(R) occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... R (PR)
— — avec thuya (cèdre) ..... R (PB-T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (PB-E)
— — avec mélèze ..... R (PBML)
— — avec pin gris ..... R (PB-PG)
— — avec pruche ..... R (PB-P)
— — (ptomotion) ..... R (PB-EB)
Pinède à pin rouge ..... R (PR)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... R (PR)
— — avec thuya (cèdre) ..... R (PR-T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (PR-E)
— — avec mélèze ..... R (PRML)
— — avec pin gris ..... R (PR-PG)
— — avec pruche ..... R (PR-P)
— — (ptomotion) ..... R (PR-EB)
Pinède à pin gris ..... R (PG)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... R (PG)
— — avec thuya (cèdre) ..... R (PG-T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (PG-E)
— — avec mélèze ..... R (PGML)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PG-PB)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... R (PG-S)
— — (ptomotion) ..... R (PG-P)
— — Plantation de pin sylvestre ..... PG-p
Cédrière ..... C (C)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (C)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — B mélèze ..... C (ML)
— — P pin blanc ..... C (PB)
— — R pin rouge ..... C (PR)
— — G pin gris ..... C (PG)
— — S sapin ..... C (S)
— — S sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — (ptomotion de thuya) ..... C (T)
Pruchière ..... C (P)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (PU)
— — T thuya (cèdre) ..... C (T)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — B mélèze ..... C (ML)
— — P pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — R pin rouge ..... C (PR)
— — G pin gris ..... C (PG)
— — S sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — (ptomotion) ..... C (P)
— — Plantation de pin sylvestre ..... C (PS)
Mélèzin ..... M (ML)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (ML)
— — T thuya (cèdre) ..... M (C)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — B pin blanc et/ou rouge ..... M (PB)
— — R pin rouge ..... M (PR)
— — G pin gris ..... M (PG)
— — P pruche ..... M (P)
— — S sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— — (ptomotion de mélèze européen) ..... M (L)
— — (ptomotion de mélèze japonais) ..... M (L)
— — (ptomotion de mélèze laricin) ..... M (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences inidifférentes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec épinette	F (E)	F (E)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B (S)	B (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E)
— — — avec pin gris	B (PG)	B (PG)
— — — avec pin rouge	B (PR)	B (PR)
— — — avec pin blanc	B (PB)	B (PB)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B (PB)	B (PB)
— — — avec pin rouge	B (PR)	B (PR)
— — — avec résineux	B (R)	B (R)
Peuplier avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
Peuplier à bouleau blanc ou rouge	Pe (B)	Pe (B)
— — avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
Cytisèle rouge résineux	C-R (R)	C-R (R)
Cytisèle résineux	C (R)	C (R)
— — à pin blanc	C (PB)	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)	C (PR)
Mélangé à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— d'essences inidifférentes	F
— — sur station humide	F
— — sur station humide	F
(ptomotion)	F
Bouleau à bouleau blanc	B
— à bouleau jaune	B
Peuplier	Pe
Cytisèle rouge	C-R
Cytisèle	C
— à bouleau blanc	C (B)
— à bouleau jaune	C (B)
— à peuplier	C (P)
— à feuillus d'essences inidifférentes	C (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	C (F)
Plantation de bouleau blanc	B-p
— de bouleau jaune	B-p
— de peuplier	Pe-p
— de peuplier hybride	Pe-p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sc
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sh
Aulnaie ..... Al

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) L
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... co
Coupe partielle en bande ..... cb
Coupe partielle par bande ..... cp
Coupe partielle plus épaisse légère cl
Coupe totale ..... ct
Chablis partiel ..... ch
Chablis total ..... ch
Brûlis partiel ..... br
Brûlis ..... br
Plantation ..... p

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ch
Endoses sévère ..... en
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES
10 (ans)	0-20 ans	70-3(10ans)
30 "	21-40 "	80-30 "
50 "	41-60 "	90-50 "
70 "	61-80 "	100-50 "
90 "	81-100 "	120-50 "
120 "	101 et plus	130-70 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-3(10ans)	30-70 (ans)
80-30 "	50-80 "
90-50 "	70-90 "
100-50 "	80-90 "
120-50 "	90-120 "
130-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIn (jeune inégalienne) Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements : majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Viniéneux inégalienne Peuplé à dominance de résineux, majorité des tiges entre 0 et des tiges vers plus de 90 ans. Autres peuplements : majorité des tiges vers plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moyen
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 80 %	F
Abrupte	81% et plus	A
Superficie accidentée de pentes > 30%		

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 132 C3 cd 50 ns 62 — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe d'origine, année de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert, groupement d'essences

R C3 c 65 B 1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m	17m	14m	7m	4m	1m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, NÉ NEIL & ASS.
SIGNATURE : Claude Blais

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 6
Unité de gestion 62-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 000 00 20*
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 315 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 630 1*
Municipalité 63250*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle ..... *
Région écologique
Municipalité régionale de comté ..... M.R.C. 674 LES MOULINS*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1983
Carte forestière : Année de publication : 1984
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/10/84
Déclinaison magnétique : 15 ° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-I S.E.	31-4 S.O. S.E.	31-3 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-G-16 S.E.	31-H-13 S.O. S.E.	31-H-14 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-G-9	31-H-12	31-H-11

31 H/13 S. O.